

Bonjour !

Écrivant sous un nom de plume, je profiterai de cette section "chronique" du site Internet de la SQEP pour partager avec la communauté d'évaluation quelques réflexions personnelles, dont certaines seront basées sur mes lectures, d'autres pas.

Vos commentaires et réactions sont bienvenues et même invitées. Veuillez les transmettre à Michel Gagnon (info@sqep.ca).

Profitant de ce début d'année, je souhaite à tous, beaucoup de satisfaction professionnelle en 2011.

J'avais le goût de faire ça depuis quelques temps déjà, un peu dans le style d'un blogue. Vos réactions sont souhaitées. La réflexion qui suit porte sur les effets des vérificateurs généraux et est tirée de l'article de Danielle Morin qui y est cité.

Les effets des VG

Dans la revue Financial Accountability and Management (mai 2001), Danielle Morin (HEC) soulève des questions intéressantes concernant les travaux des vérificateurs généraux dans les administrations publiques. Depuis les années '70, le rôle des vérificateurs généraux s'est graduellement élargi de la vérification financière, pour comprendre aujourd'hui les vérifications d'optimisation des ressources (VOR). Le rôle des vérificateurs généraux, selon l'auteure, est de contribuer à l'administration publique et d'accroître la confiance de la société envers le système de gouvernance en place.

Généralement, les vérificateurs généraux rédigent des rapports sur l'objet de leurs travaux et, quelques années plus tard, publient de nouveaux rapports dans lesquels ils examinent si leurs recommandations ont été mises en œuvre. Bien qu'utiles, de tels suivis n'indiquent pas si les améliorations visées en matière d'efficacité, efficience ou économie ont réellement été obtenus, seulement si les recommandations ont été suivies. Ainsi, dit l'auteure, il n'y a que peu de recherche sur les effets réels des VG.

Esterbrook